OBVMR
organisme de bassin versant
MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE
watershed organization

Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

L'agriculture complice de la biodiversité: Appliquez, entreprises agricoles du

bassin versant Matapédia-Restigouche, nous voulons reconnaître vos efforts

et vos actions. Appliquez!

Causapscal le 20 mars 2024 – Producteurs agricoles qui côtoient lacs, rivières, ruisseaux, milieux humides

et/ou à la tête des bassins versants tout en hauteur, producteurs agricoles qui voisinent des cours d'eau

habités par des jeunes saumons et ombles de fontaine, vous avez adopté des pratiques allant au-delà de

la réglementation environnementale et ayant généré des bénéfices pour la biodiversité. L'Organisme de

Bassin Versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) encourage les agriculteurs à prendre part à un projet qui

mettra en valeur leurs actions faites pour la protection de l'environnement et la conservation de la

biodiversité dont nous sommes témoins depuis 2005. La date limite d'application est le vendredi 5 avril.

L'OBVMR est conscient des efforts que font plusieurs agriculteurs dans le but de favoriser la conservation

et l'amélioration de la biodiversité en milieu agricole avec des aménagements et des pratiques favorables

à la biodiversité. Nous vous invitons à vous mettre en valeur.

L'objectif est de vous reconnaître, vous faire rayonner et communiquer vos actions comme nous

reconnaissons les fleurons dans les villages. Déposez votre candidature auprès de la Fédération régionale

en remplissant le formulaire de participation suivant:

https://forms.office.com/r/HmNxt0n0ge.

Ce projet implique quatre Fédérations régionales de l'UPA (Bas St-Laurent, la Gaspésie-Les Îles, ainsi que

l'Abitibi-Témiscamingue, et la Capitale-Nationale-Côte-Nord). L'OBVMR est partenaire dans deux régions

(Bas-St-Laurent et Gaspésie-Les Îles). Voici les informations:

https://bas-saint-laurent.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/lagriculture-complice-de-la-biod

iversite.

Voici les modalités du programme et la description des aménagements et pratiques admissibles.



## Un bref historique de l'eau et de l'agriculture dans le bassin versant

Ce projet répond à une action présente depuis les débuts du Plan Directeur de l'Eau (PDE) en 2005, qui inclut un plan d'action concerté. Les acteurs de l'eau avaient la vision de faire des panneaux comme ceux des fleurons de nos villages qui démarqueraient les agriculteurs en action par une pancarte en face de leur ferme affichant qu'il sont complices de la biodiversité. D'ailleurs, dans le bassin versant en 2005, les agriculteurs et le secteur salmonicole appelaient leurs membres à un grand dialogue constructif: Terres et rivières durables. Cependant, plusieurs de ces efforts sont encore peu connus du grand public.

-30 -

Le projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du programme Prime-Vert





Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Capitale-Nationale-Côte-Nord Gaspésie-Les Îles

